

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour **jeudi le 18 décembre 2025 à 17 h**, suivant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 18 décembre 2025 à 17 h

LIEU : Salle du conseil

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

4. CORRESPONDANCES

5. GREFFE

- 5.1 Adoption du règlement numéro 1939-2025 abrogeant le règlement numéro 1935-2025 intitulé « Règlement à caractère provisoire afin d'interdire certaines interventions susceptibles de créer des besoins excédant la capacité des contrôleurs de débits C-1 (avenue des Érables) et C-5 (poste de pompage Chassé) »
- 5.2 Adoption du règlement numéro 1941-2025 établissant les taux de la taxe sur la valeur foncière pour l'année 2026
- 5.3 Adoption du règlement numéro 1942-2025 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour le service d'aqueduc municipal pour l'année 2026
- 5.4 Adoption du règlement numéro 1943-2025 établissant la tarification pour le service d'égout sanitaire et pour l'épuration des eaux usées pour l'année 2026

- 5.5 Adoption du règlement numéro 1944-2025 fixant la tarification pour le service de collecte, de transport et de disposition des déchets pour l'année 2026
- 5.6 Adoption du règlement numéro 1945-2025 autorisant le paiement des taxes municipales 2026 de la Ville de Sainte-Marie en trois (3) versements
- 5.7 Adoption du règlement numéro 1946-2025 assujettissant au paiement d'une compensation pour services municipaux certains propriétaires d'immeubles exempts de toute taxe foncière, municipale ou scolaire pour l'année 2026
- 5.8 Adoption du règlement numéro 1947-2025 établissant la tarification pour l'année 2026 pour la mise en place d'un service de vidange, transport, traitement et valorisation d'eaux usées d'installations septiques non raccordées à un réseau d'égout municipal autorisé
- 5.9 Renouvellement de la police accident pour les pompiers pour l'année 2026
- 5.10 Souscription à une assurance accident pour les bénévoles pour la période du 1^{er} janvier au 1^{er} décembre 2026

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Résolution fixant le taux d'intérêt pour l'année 2026
- 6.2 Achat de six (6) ordinateurs portables et leurs accessoires

7. URBANISME

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Ratification de l'achat de batteries à plaque pour la surfaceuse à glace du Centre Caztel
- 8.2 Soutien financier accordé dans le cadre de l'édition 2025 de l'événement « La Grande marche »
- 8.3 Protocole d'entente avec Les Danseurs de Sainte-Marie inc. pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.4 Protocole d'entente avec La Société historique de la Nouvelle-Beauce inc. pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.5 Protocole d'entente avec le Corps de Cadets 2898 de Sainte-Marie pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028

- 8.6 Protocole d'entente avec l'Association de baseball Beauce-Nord pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.7 Protocole d'entente avec l'Association de soccer de La Nouvelle-Beauce pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.8 Protocole d'entente avec le Club mariverain de généalogie pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.9 Protocole d'entente avec l'Association soccer de Sainte-Marie pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.10 Protocole d'entente avec la Corporation de mise en valeur de la résidence Vachon pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.11 Protocole d'entente avec le Club de scrabble en Beauce pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028
- 8.12 Protocole d'entente avec la Corporation de développement touristique de Sainte-Marie inc. pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Décontamination du sous-sol de la Maison Pierre-Lacroix / Modification de la résolution numéro 2025-12-673
- 9.2 Prolongement des services municipaux du développement à l'est de l'autoroute / Autorisation et ratification du coût excédentaire de l'ordre de changement #2

10. TRAVAUX PUBLICS

11. SÉCURITÉ INCENDIE

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Nomination des membres du conseil siégeant au sein du comité de démolition
- 12.2 Résolution concernant l'administration d'un organisme municipal

12.3 Aide financière / Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA
Greffière.